LES ÉLECTIONS EN BELGIQUE.

Bruxelles, 9 Mai.

Nos deux partis politiques: le catholique et le libéral, se préparent à la lutte électorale qui aura lieu au mois de juin.

Aux termes de la Constitution, les députés sont élus pour quatre ans : ils sont renouvelés par moitié tous les deux ans. Les sénateurs sont élus pour huit ans : ils sont renouvelés par moitié tous les quatre ans.

Il ne peut y avoir plus d'un député par 40,000 habitants. Le nombre des sénateurs est égal à la moitié de celui des députés. Actuellement, la chambre compte 122 députés, et par conséquent le Sénat, 66 sénateurs. Mais un recensement général de la Belgique, effectué au 31 décembre 1880, a constaté une population de 5,624,038 habitants. Il y a donc lieu d'augmenter de six le nombre de des députés et trois celui des sénateurs. Une loi a été présentée à cet effet.

Le même corps électoral, c'est-à-dire les électeurs payant 20 florins (42 fr. 32) d'impôt direct, nomme les députés et les sénateurs. Mais, pour être éligible au Sénat, il faut payer 1,000 florins d'impôt direct, tandis qu'aucune autre condition que celles de l'état civil n'est imposée pour l'éligibilité à la Chambre.

Les sénateurs ne reçoivent aucune indemnité, les députés en touchent une de 200 florins par mois, pendant toute la durée de la session : toutefois, les députés qui habitent la ville où se tient la session, en sont privés.

Dans la présente législature, c'est le parti libéral qui a la majorité : il compte 74 députés et 39 sénateurs.

Les provinces qui doivent procéder aux élections, le mois prochain, sont : la Flandre orientale, le Limbourg, la province de Liége, et le Hainaut. Les deux premières sont flamandes, les deux autres wallonnes. Dans celles-ci, tous les députés et sénateurs sont libéraux ; dans celles-là, au contraire, ils sont tous catholiques, ceux de Gand exceptés. Ce n'est pas qu'il n'y ait une minorité flamande libérale et une minorité wallonne catholique, mais, avec notre système électoral, les minorités ne sont pas représentées dans le Parlement. Savez-vous quel en est le résultat ? C'est que notre pays se trouve partagé en deux partis, selon la race et la langue.

Le parti catholique paraît avoir chance de gagner quelques uns des seize sièges à la Chambre et des six sièges au Sénat, qu'il lui faut pour revenir au pouvoir : notamment à Soignies, à Ath, Waremmes, à Charleroi. Mais c'est à Gand, qui doit élire huit députés, que se livrera le plus fort de l'action.

BULLETIN DU TRAVAIL

Le *Temps* a publié sur les dernières grèves de Roanne, une étude intéressante dont voici la conclusion :

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur les réclamations formulées par les ouvriers, on voit que les patrons ont fait droit à la plupart d'entre elles dans une certaine mesure. J'ai consulté quelques ouvriers au sujet du nouveau tarif et je leur ai demandé s'ils le considéraient comme plus avantageux que le précédent. Tous ont convenu que, s'il est sincèrement appliqué et il n'y a point de raison pour qu'il ne le soit pas, il présentera un avantage très sensible.

En présence d'un résultat, je me demande, comme je le faisais en commençant, si la grève n'eût pas pu être évitée. Supposons par exemple qu'au lieu de fermer brusquement leurs usines les fabricants eussent consenti dès le début à discuter avec les ouvriers.

Les négociations, on l'avouera, auraient eu infiniment plus de chances d'aboutir qu'après un mois de grève où les souffrances, les froissements d'amour-propre et l'échauffement de la lutte avaient aigri les caractères. Les réclamations des ouvriers étaient jugées en partie, puisqu'elles ont été finalement écoutées : il les auraient appuyées de toutes les raisons propres à influer sur l'esprit des fabricants. Les fabricants, de leur côté, avaient des motifs impérieux pour ne rien refuser à l'autre partie une trop forte augmentation de salaire les aurait mis dans l'impossibilité de soutenir la concurrence; mais est-ce là une raison qu'il est impossible de faire entendre aux ouvriers, d'obtenir d'eux qu'ils comprennent que leur intérêt leur commande de ne pas ruiner l'industrie dont ils vivent?

Il semble que par un débat approfondi où toute blessante question de présance aurait été mise de côté, par de mutuelles concessions, le conflit aurait pu être dénoué pacifiquement et on y aurait gagné d'éviter cette crise terrible qui laisse tant de mauvaises passions derrière elle et dont Roanne se ressentira longtemps. Je sais que ce sont là des moyens d'agir un peu nouvelles pour l'industrie, il en est cependant déjà de nombreux exemples qui montrent les heureux résultats qu'on en peut attendre. Je pourrais citer entre beaucoup d'autres dans une ville voisine, à Lyon, l'exemple des mécaniciens, la chambre syndicale des patrons et celle des ouvriers nommant en commun une commission devant laquelle sont portées les difficultés qui s'élèvent entre eux, elle les a toujours heureusement tranchées jusqu'à présent. On eût pu à Roanne, tenter, pour un moment au moins, ce qui existe d'une façon permanente à Lyon.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

L'ostracisme dont on a frappé, mardi, à l'Hôtel-de-Ville, la minorité de droite, n'étonne guère l'opinion publique qui s'y attendait ; mais il est universellement blâmé. Les républicains intelligents surtout, déplorent la maladresse et l'imprévoyance de leurs amis du Conseil. Ils reconnaissent qu'une faute grave a été commise et qu'il sera bien difficile de la faire oublier par le corps électoral.

On s'accorde, en revanche, à louer la minorité d'avoir refusé de prendre part à la nomination des commissions, lorsqu'il fut avéré démontré, après trois scrutins, qu'il y avait parti pris de l'empêcher d'étudier les projets en élaboration. Les bulletins blancs avaient, en la circonstance, une signification sur laquelle personne ne s'est trompé, sauf, peut-être, les trop aveugles serviteurs de la politique du *Cercle du Progrès*. Quelques conseillers de la majorité ont compris aussitôt la leçon qui leur était donnée; l'un d'eux s'est mis alors à voter blanc, s'associant ainsi à la protestation des membres de la droite; d'autres ont modifié les bulletins préparés la veille au cercle de la rue Pauvrée; mais il était trop tard. Le mal était fait et le parti radical avait donné une preuve nouvelle de son intolérance.

Le *Petit Nord* ne peut pas digérer l'acquittement du frère Gondulphe. Songez donc, un frère innocent, et des magistrats assez indépendants pour le proclamer! Cela s'est-il jamais vu? Le *Petit Nord* en profite pour injurier les membres du Tribunal correctionnel de Lille, les frères enseignants en général, et le frère Gondulphe en particulier.

Après avoir cité le jugement, le *Petit Nord* ajoute en guise de commentaire :

Il découle, en effet, de ce jugement, ajoutera notre commentateur, que vers l'année 1882, les pères de familles confiaient à des célibataires suspects le soin de caresser leurs enfants à coups de petits bâtons, ce dont lesdits célibataires s'acquittaient selon la Doctrine chrétienne dont ils se disaient les frères. Doctrine consacrée par les trois juges chrétiens qui ont absous le sieur Gondulphe.

Non, mon cher confrère,

Il découle de ce jugement qu'en 1882, des hommes de mauvaise foi, mus par une haine religieuse odieuse et ridicule, dénoncèrent aux tribunaux de leur pays, suivant en cela leurs habitudes de honteuse délation, un Frère mariste qu'ils accusaient d'avoir battu violemment un de ses élèves.

Il se trouva un tribunal pour rétablir la vérité et des magistrats assez équitables pour confondre les calomniateurs.

On racontera également qu'il y avait à Lille à cette époque, un journal appelé le *Petit Nord*, qui, malgré l'évidence des faits et les décisions de justice, poursuivit de ses calomnies et de ses injures le frère innocent et les magistrats qui l'avaient acquitté.

Voilà ce que dira la postérité en supposant qu'elle consente à s'occuper de vous, — ce qui est peu probable.

La Mairie nous communique la note suivante :

Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur de prévenir MM. les amateurs que l'administration municipale étant autorisée par le Conseil municipal à traiter de gré à gré pour la vente des bâtiments à démolir compris dans les lots 8, 9, 11, 12, 13, 14, et 15, ils peuvent adresser leurs propositions sous pli cachété au Secrétariat de la Mairie à partir de ce jour. Le dépouillement des soumissions aura lieu Samedi 13 courant, à cinq heures précises du soir.

Les amateurs peuvent prendre connaissance des clauses et conditions de la vente à la Mairie, « Bureau du Secrétariat. »

Hôtel-de-Ville à Roubaix, le 10 Mai 1882

Le Maire,
P. FLIPO, Adjoint.

Hier matin ont eu lieu les funérailles du docteur Felhoen. Une foule considérable avait tenu à lui rendre un dernier témoignage d'estime et de sympathie.

Le corps médical de Roubaix et de nombreux médecins des villes voisines, groupés autour du cercueil, ont conduit le défunt jusqu'à sa dernière demeure : les docteurs Butruille, Blasart, Largilliere, de Roubaix ; Looten, Baudry, de Lille et Descarpeatries, de Croix, tous amis particuliers du défunt, tenaient les cordons du poêle.

Au cimetière, le docteur Butruille a prononcé sur la tombe de son confrère, le discours suivant :

Messieurs,

L'impitoyable mort vient encore d'éclaircir nos rangs et de plonger dans le deuil une famille digne de nos égards et de notre respect.

Pour moi, je perds en Felhoen plus qu'un collègue, je perds un ami que je m'étais habitué, petit à petit, à considérer comme un frère. Qu'il me soit donc permis, Messieurs, de jeter quelques fleurs sur sa tombe, trop tôt creusée, et de vous retracer brièvement la vie de celui qui avait déjà tant de titres à vos sympathies et à notre amitié.

Arthur-René-Hippolyte Felhoen est né à Cassel, le 1 avril 1850. Il meurt à 32 ans ! A l'âge où l'on se sent tout disposé à braver les dangers, j'allais dire à défier la mort.

Felhoen commence ses études dans sa ville natale et, de bonne heure, il s'impose à l'admiration de ses maîtres et de ses condisciples par la facilité de son travail, l'étendue de sa mémoire et la vivacité de son intelligence. Ces qualités ne font que s'affirmer et s'accentuer encore aux collèges d'Hazebrouck et de Dunkerque, où il termine brillamment ses études et obtient facilement ses diplômes de bachelier.

En 1867, Felhoen fait à Lille ses débuts dans la carrière médicale, en 1868, il concourt et est reçu à l'Ecole militaire de santé de Strasbourg.

C'est ainsi qu'en 1870, il se trouve à l'âge de 20 ans, enrôlé comme aide-major dans l'armée du Rhin; puis, après la prise de Strasbourg, dans l'armée de la Loire, où il prodigue ses soins à nos malheureux blessés, avec cette ardeur et cette affabilité que vous lui connaissiez tous.

Là, dans cette vie d'ambulances et d'hôpitaux, qui n'est pas exempte de dangers, il paie son premier tribut à la maladie. Mais sa constitution, alors robuste, triomphe aisément d'une péritonite qui avait inspiré les plus grandes inquiétudes à ses amis et à sa famille.

La guerre terminée, Felhoen continue ses études à Montpellier, puis au Val de Grâce. Il abandonne ensuite la médecine militaire, et, en 1876, après avoir brillamment subi ses examens et soutenu sa thèse *sur les paralysies consécutives au croup*, il vient s'établir à Roubaix.

C'est à partir de ce moment que vous avez pu le voir à l'œuvre, messieurs. Felhoen avait tout ce qu'il fallait pour faire un praticien de talent : d'un esprit distingué, d'un jugement sain, possédant des notions étendues sur toutes les choses de la médecine et de la chirurgie, hardi et prudent tout à la fois, il s'attachait à apporter de la précision dans son diagnostic, de la méthode dans ses opérations, des soins minutieux dans ses pansements, et il mettait au service de ses malades une connaissance approfondie de la matière médicale et de la thérapeutique. Doué d'un excellent cœur, il savait compatir aux souffrances qu'il s'efforçait de soulager ; d'un caractère naturellement doux, il était affable avec ses blessés et ses malades, et excellait par là, dans le traitement, souvent difficile, des malades de l'enfance. Ses clients le considéraient rapidement comme un ami.

Grâce à toutes ces qualités et peut-être aussi à la connaissance de la langue flamande, il se fit rapidement une renommée dans le quartier populeux qu'il habitait.

Peu de temps après son installation, en pleine épidémie de fièvre typhoïde, il ressentit lui-même les atteintes de cette funeste maladie ; mais ce ne fut qu'un léger temps d'arrêt et, après sa convalescence, « *le médecin de la rue de Tourcoing* » ne tarda pas à se créer une clientèle nombreuse et étendue. C'est que Felhoen, à un courage énergique, à une activité qui lui a peut-être été préjudiciable, joignait la noble et légitime ambition de se faire une belle place au soleil.

L'avenir s'annonçait donc brillant ; avec l'affectueux dévouement d'une épouse estimable entre toutes, le bonheur avait pris place à son foyer ; deux enfants étaient venus y apporter l'animation, la joie et la vie, lorsqu'un gros point noir apparut à l'horizon.

C'était il y a 3 ans, quelques semaines après la naissance de sa petite dernière, Felhoen, après une nuit de travail pénible, était rentré chez lui fatigué et couvert de sueur ; on l'y attendait pour un autre malade. Le cas était pressant. N'écoutant que son ardeur et le désir de se rendre utile, notre confrère part sans hésiter ; la nuit était froide et pluvieuse. Quand il rentra chez lui, il se sentit glacé ; deux jours après, il toussait et cette toux ne s'est jamais guérie.

Felhoen meurt donc victime du devoir professionnel, Messieurs. Il n'a pas été brusquement tué au champ d'honneur, comme nos regrettés amis Carrette, Abadie, Herbelin, Cossy, mais, comme Bulteau, il est mort lentement des suites de sa blessure : gloire cruelle qui prive les pères et les mères de leurs espérances et de leurs consolations, les épouses de leurs affections, les enfants de leurs soutiens et les malades de leurs plus intrépides bienfaiteurs.

Ce qui caractérisait Felhoen, c'était le courage chrétien, poussé jusqu'à l'oubli de soi-même, et l'amour de ses enfants dont il faisait un culte, peut-être parce qu'il avait le pressentiment qu'il ne pourrait en jouir longtemps : deux vertus qui soutiennent notre malheureux ami dans les épreuves et les souffrances qu'il allait supporter.

Après avoir consulté ses amis et ses maîtres, Felhoen informe par l'un d'eux de la nature de son mal et convainc en même temps de la possibilité de la guérison. Felhoen prend confiance.

Et nous vîmes alors ce médecin lutter contre sa propre maladie ; employer pour lui-même ce courage et cette énergie qu'il mettait au service des autres, se labourer la poitrine de révulsifs qui semblaient ne pas le faire souffrir, mettre en œuvre, en un mot, tous les moyens douloureux ou faciles, anciens ou nouveaux, que lui offraient l'hygiène et la thérapeutique.

Sérieusement il se laissait abattre, car à la moindre défaillance, la seule pensée de ses enfants le ranimait et lui donnait un courage nouveau : « Je sais bien que je ne serai jamais complètement guéri, me répétait-il souvent, je ne désire « qu'une chose : vivre une dizaine d'années « pour voir grandir mes enfants. »

Et, chaque fois qu'une amélioration se produisait, il reprenait sa franche gaîté et s'adonnait aux douceurs d'une espérance qui ne devait pas se réaliser.

Felhoen, tout en soignant sa santé délicate, n'avait pas oublié qu'il avait des devoirs à remplir : tout en luttant contre son mal, il savait encore lutter pour l'existence. C'est ainsi, à part quelques interruptions auxquelles il se résignait difficilement, il continuait à visiter régulièrement ses malades, dévoué qu'il était à soulager les maux de ses semblables, sans distinction de rang ou de fortune.

Mais, hélas! tous devait être inutile : ni cette mâle énergie, ni l'affection de son épouse, ni les caresses de ses enfants, ni les délicates attentions de sa famille ne devaient le sauver.

Il y a 10 jours seulement, alors qu'il venait de visiter quelques malades, une crise se produisit, suivie bientôt de plusieurs autres, qui ne laissèrent plus aucun espoir, même de guérison relative — et dont notre pauvre confrère ne méconnût pas le sens.

Aussi, voyant la mort s'avancer à grands pas, il nt demander un prêtre et puisa dans les secours de la religion la force nécessaire pour traverser les épreuves de sa cruelle agonie

La mort ne l'effrayait pas, Felhoen! tu l'avais vue souvent de près, et tu l'avais souvent, chez les autres, victorieusement combattue, mais ton cœur de père et d'époux se déchirait à la seule pensée de la séparation.

Quelle nuit d'angoisses tu dus passer, alors que, malgré tous les efforts que nous faisions pour te rendre des illusions, tu nous savais impuissants à conjurer le danger, alors que, toujours médecin, tu comptais le nombre d'heures qui te restaient à vivre, alors que tu nous recommandais tes petits enfants!

Repose en paix, cher ami, tes enfants seront dignes du nom qu'ils portent: il nous suffira de leur dire ce qu'était leur père pour qu'ils aient l'ambition de lui ressembler.

Puisse cette manifestation sympathique qui se fait autour de ton cercueil, puissent ces funérailles que t'as faites la reconnaissance de la classe ouvrière, puissent tous ces regrets que j'ai sur toutes les lèvres et dont mes paroles ne sont ici qu'un faible écho, procurer à ta famille un peu de consolation et à ta veuve la force de supporter son malheur en en adoucissant l'amertume.

Et maintenant, cher Felhoen, je te dis adieu et merci.

Merci au nom de ceux que tu as tant aimés ; merci au nom de ces malades que tu as si souvent soulagés; merci pour les marques de confiance et d'amitié que tu m'as personnellement données. Adieu! au nom de tes confrères et de tes amis ; au nom de cette foule silencieuse et recueillie qui te salue une dernière fois, au nom de tous ceux qui t'ont estimé, c'est-à-dire de tous ceux qui t'ont connu.

Adieu ou plutôt au revoir !

Nous apprenons avec plaisir que, sur la proposition unanime du conseil d'administration de la *Grande-Harmonie*, M. le maire de Roubaix a nommé M. *Victor Barrez*, sous chef de notre musique municipale, en remplacement de M. E. Lebacqz, décédé.

Ce choix est excellent, et nous sommes certain qu'il sera approuvé, non-seulement par les musiciens de la *Grande-Harmonie*, mais aussi par le monde musical de Roubaix qui connaît la valeur artistique de M. Barrez.

M. Barrez, qui habite notre ville depuis près de vingt ans, y est arrivé avec une réputation déjà faite : il venait de remporter le premier prix de hautbois au Conservatoire de Paris. Depuis cette époque, il a occupé, d'une façon des plus brillantes, le pupitre de hautbois-solo de notre musique, aux succès de laquelle il a contribué pour une large part.

Nous félicitons M. Barrez du grade qui vient de lui être conféré; il en est digne à tous égards et nous félicitons aussi la *Grande Harmonie* de s'être ainsi attaché un artiste de mérite qui sera sûrement le digne collaborateur du maître éminent que notre ville est fière de posséder.

Un de nos jeunes concitoyens, M. Edgar Sidaine, déjà connu par son idylle Premiers baisers, vient de remporter, au 6e concours littéraire de l'Académie Poétique de France, une médaille en bronze-or.

L'œuvre qui lui a valu cette nouvelle distinction est une éloge pantheistique qui porte le titre de « Vieux Pastel. »

Deux lettres, dont l'une est signée « *un vrai français* » et l'autre « *un marchand de légumes qui doit payer sa place* » nous ont été adressées ces jours-ci avec prière de vouloir bien les insérer dans le *Journal de Roubaix*.

Nous croyons devoir rappeler à cette occasion, que nous ne publions dans le *Journal de Roubaix* que les lettres dont les auteurs se sont fait connaître à leur nom.

La Chambre syndicale des ouvriers cordonniers de Roubaix organise une réunion qui aura lieu le dimanche, 14 mai, à 7 heures du soir, au siège de la société, estaminet du *Prophète*, rue de la Fosse aux Chênes. La réunion sera suivie d'une conférence sur le *groupement des ouvriers* donnée par M. Emile Moreau.

Hier, M. Louis Verstraete, jardinier, demeurant avenue de la République, a tué un petit chien dont le propriétaire est demeuré inconnu et qui venait de mordre deux ou trois autres chiens.

M. Chieus, vétérinaire, demeurant rue de l'Alouette, a constaté que l'animal abattu présentait tous les symptômes de la rage.

Depuis quelque temps, un individu inconnu commettait différentes escroqueries au préjudice de personnes crédules.

Hier, il renouvela ses tentatives chez M. Achille Deleroix, employé de commerce, demeurant rue de la Maquellerie. Malgré des recherches actives, on n'a encore pu mettre la main sur l'escroc.

La femme Sabine Delarivière, âgée de soixante ans, expulsée de France, a été arrêtée hier, rue de Tourcoing.

Hier, vers huit heures du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une cheminée, rue du Grand-Chemin, chez M. Fiévet, emballeur.

Grâce au concours empressé et intelligent des voisins, le feu a été éteint en quelques minutes.

Les dégâts sont insignifiants.

La grève de la filature Motte-Tiberghien n'a pas cessé.

Quant à la grève qui a éclaté à la fabrique de tapis de M. Duverdyn, elle continue. On assure cependant qu'elle touche à sa fin. Le président du syndicat de cette société d'ouvriers, a déclaré ne pas vouloir verser de cotisation, parce que la grève, a-t-il dit, n'a pas de raison d'être.

La cause de la grève est attribuée à la mise à l'index des ateliers de tous les ouvriers ayant travaillé à la maison Rousseau, seule maison où l'on prend des apprentis non agréés par la Sociétés des ouvriers.

Un vol à *l'annonce* :

Cette nouvelle variété d'escroquerie vient de se produire à Tourcoing, dans les circonstances suivantes :

Un individu, nommé Sylvio Faucher, Vénitien d'origine, avait fait insérer dans quelques journaux une annonce demandant des employés pour une grande maison de commerce. Les postulants devaient écrire à Tourcoing, poste restante, à l'adresse de M. Lignand.

Beaucoup de personnes envoyèrent des réponses et Faucher entrait en correspondance avec elles, en leur promettant invariablement à toutes un emploi très avantageux et à bref délai. Il fallait seulement se résoudre à un petit sacrifice, c'est-à-dire à l'envoi d'un mandat-poste variant de six à dix francs, toujours à l'adresse de ce bon M. Lignand.

Les affaires du filou allaient donc ainsi bon train, quand une des dupes conçut des doutes et s'en ouvrit à la police, pour les éclaircir.

Une enquête fut faite.

On acquit bientôt la certitude que M. Lignand n'était qu'un mythe. Ce pseudonyme devait masquer un affroit coquin dont il fallait s'emparer à toute force.

Des agents furent plantés aux abords du bureau de poste, rue de Lille. Hier matin, ils virent arriver notre homme qu'ils reconnurent aussitôt. Au moment où il retirait cinq lettres contenant toutes des mandats-poste, les agents lui mirent la main au collet.

Sylvio Faucher n'a fait aucune résistance. Il a déclaré être âgé de 31 ans et employé au cirque Plège, installé actuellement à Roubaix pour la foire.

Il a été dirigé sur la prison de Lille.

Une scène étrange a mis en émoi la rue Nationale, à Tourcoing, hier vers 8 heures du soir.

C'était une course échevelée opérée par quatre personnages : un inconnu, deux chiens énormes et un sergent de ville.

Le sergent de ville criait : *au voleur !* en faisant des gestes désignant l'inconnu qui avait une certaine avance sur lui. Les deux gros chiens lui emboîtaient le pas. Le voleur était sans doute leur maître.

Des passants s'attroupèrent et coupèrent la route aux fuyards. Homme et chiens furent conduits au poste.

Devant le commissaire, l'homme déclara qu'il n'était par un voleur, mais qu'il fraudait. Qu'au moment où on l'avait arrêté, il n'était porteur d'aucun objet de contrebande, mais qu'il se rendait justement en Belgique pour s'en procurer. S'il avait fui devant la police, c'est, a-t-il assuré, par habitude et non pour une autre cause.

Ces explications sont belles et bonnes, mais tout n'en porte pas moins à croire que notre homme n'ait eu un dessein quelconque dans sa fugue. Il est probable qu'il a voulu faire une bonne farce au brave agent. Nous lui conseillons alors de se bien tenir à l'occasion, car on pourrait lui rendre au centuple, la monnaie de sa pièce.

Dimanche prochain, 14 mai, à huit heures du soir, aura lieu dans la grande salle du Patronnage, à Mouveaux, un concert vocal et instrumental donné par une commission bienfaitrice au profit d'une famille pauvre dont les deux membres sont septuagénaires avec le bienveillant Concours de *l'Apollon Symphonie* de MM. P. Leveugle, A. Florin, barytons; A. Fiévet, chanteur comique, X*** chanteur de genre et de MM. D. Rousseau, A. Nys, C. Florquin, D. Beart soliste de l'Apollon Symphonie.

Voici le programme de la soirée

PREMIÈRE PARTIE

1. Ouverture, *Apollon-Symphonie*; 2. Stéphanie-Gavotte, *Apollon-Symphonie*; 3. Romance, M. A. Florin; 4. Fantaisie pour violon sur la *Fille du Régiment* M. D. Rousseau; 5. Chansonnette, X***; 6. Fantaisie de salon pour alto, M. A. Nys; 7. Chansonnette comique, M. A. Fiévet.

Quête au profit des vieillards.

DEUXIÈME PARTIE

1. Fantaisie sur les *Coches de Corneville*, *Apollon-Symphonie*; 2. Air varié pour piston, M. D. Biart; 3. Romance, M. P. Leveugle; 4. Fantaisie de *Mignon* pour violon, M. D. Rousseau; 5. Chansonnette, XXX; 6. La *Traviata* solo de flûte, M. C. Florquin; 7. Chansonnette comique, M. A. Fiévet.

Le piano sera tenu par M. Henri Peers.

L'autorité militaire vient de faire avertir la famille Dujardin, de Tourcoing, de la disparition de Jules Dujardin, âgé de 21 ans, maréchal-des-logis fourrier, à la 1re batterie d'artillerie de marine, en garnison à Lorient.

Ce jeune homme, venu en permission à Tourcoing pour voir ses parents, n'est pas rentré au corps.

On se perd en conjectures sur cette disparition. Jules Dujardin a quitté Tourcoing le 1er mai, à 9 heures 37 du soir par le train 514. Il a pris, à Lille, le train de Paris, à 10 h. 17, avec un billet de 2e classe, portant le n° 323. Il était porteur d'une somme de 200 francs.

Une enquête est ouverte sur cette mystérieuse affaire. On saura bientôt si Jules Dujardin est entré à Paris, en consultant les tickets d'arrivée du 1er mai dans lesquels ont doit retrouver le n° 323. On ne saurait s'arrêter à une désertion. On craint que ce malheureux jeune homme n'ait été victime de quelque guet-apens.

Nous recevons la dépêche suivante :

Marcq-en-Barœul, 2 h. s.

Un incendie vient d'éclater dans une fabrique de pétrole au hameau de Rouges-Barres, à Marcq-en-Barœul.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'immense succès obtenu par M. A. Béchamp, doyen de la Faculté catholique de Lille, à l'Académie de médecine de Paris.

La *Vraie France*, parlant à son tour de l'accueil fait aux travaux du grand savant, publie la note suivante, qui sera saluée avec joie par les innombrables amis et disciples de l'illustre M. Bechamp :

L'éminent doyen de la Faculté libre de médecine, M. Béchamp, communique en ce moment aux diverses sociétés savantes de Paris, le résultat de ses travaux et de ses recherches.

L'Académie de médecine et l'Académie des sciences viennent d'être tout particulièrement intéressées par l'exposé des théories du savant chimiste sur les ferments et sur les matières albuminoïdes.

Les journaux scientifiques et médicaux, et même le journal républicain et protestant, le *Temps*, constatent les progrès que font en ce moment les idées et les théories de M. Béchamp dans le monde scientifique.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, DANS SA SÉANCE DE LUNDI, A VOTÉ, SUR LA PROPOSITION DE M. J.-B. DUMAS, SON RAPPORTEUR, L'IMPRESSION AUX FRAIS DE L'INSTITUT DANS LE RECUEIL DES SAVANTS ÉTRANGERS » DU MÉMOIRE DE M. BÉCHAMP SUR LES MATIÈRES ALBUMINOÏDES.

Cette marque de distinction est la juste récompense des laborieux travaux du savant professeur; elle est aussi, pour la Faculté catholique, la consécration de l'intelligence qui a présidé au recrutement de son personnel enseignant.

Mercredi, les anciens étudiants des Facultés catholiques de Lille ont tenu leur réunion annuelle dans les salons de l'Hôtel académique. L'association nombreuse, si l'on songe qu'elle est à peine fondée, est en pleine voie de prospérité.

Le soir, un banquet amical les réunissait à nouveau, puis l'on s'est séparé dans l'espoir de se trouver en plus grand nombre encore l'année prochaine.

Dimanche a eu lieu au Conservatoire de musique de Lille, une exposition *partielle et publique* de plantes fleuries, organisée par la Société régionale d'horticulture du Nord de la France. Cette exposition, grâce au dévouement de quelques sociétaires, était dignement représentée : dans la 1re catégorie, M. Albert Deleau, propriétaire à Douai, qui peut être considéré comme l'un des plus sérieux amateurs de plantes de nos environs, avait exposé un lot de Pelargonium zonale à fleurs simples, dont la culture et les variétés font le plus grand honneur à son jardinier, M. Edmond Vérin. Le jury a récompensé cette belle collection d'une médaille d'argent de 2e classe.

M. Edouard Bergues, jardinier chez M. Gavelle père, à St-Maurice-Lille, avait gratifié cette exhibition d'un envoi d'Olaxis versicolor alba parfaitement cultivés et qui ont obtenu une médaille d'argent de 3e classe.

Entre horticulteurs, 2e catégorie. — Cette fois la grande part des récompenses a été attribuée à M. Henri Delhaye, horticulteur à Fives-Lille, qui avait exposé : 1° Un lot de vingt cinq fuchsia, variété Daniel Lambert qui lui a valu le premier prix, soit une médaille d'argent de 1re classe; 2° un lot d'héliotropes, que ce praticien cultive d'une manière spéciale, et pour lequel il lui a été décerné le 2e prix, soit une médaille d'argent de 2e classe. Notons en passant, que la culture des plantes composant ces deux lots était irréprochable.

M. Désiré Claeys, horticulteur à Esquermes-Lille, avait exposé un lot splendide de vingt-cinq résédas en forts sujets. Malgré les difficultés et les soins que nécessite la culture de cette plante, le jury n'a cru devoir attribuer à cet apport qu'une médaille de 3e classe avec acclamation

A cinq heures, a eu lieu l'assemblée générale. Le secrétaire-général, après avoir donné lecture des procès-verbaux, fait l'énumération des nombreux membres aspirants et des dames patronnesses présentés en avril et mai. En quelques mots, M. le président Meurein fait ressortir la marche progressive de l'association qui, actuellement, est arrivée au chiffre respectable de douze cents sociétaires.

Après communication du rapport financier trimestriel, présenté par le trésorier, la parole est donnée à M. le docteur J. Jeannel. Dans un langage simple et clair, M. le professeur Jeannel démontre que les arbres absorbent une certaine quantité de carbone, mais que cette absorption est d'une importance presque nulle, au point de vue de la santé et de l'hygiène publique; que les plantations de grands arbres, *surtout de certaines essences*, sont plus nuisibles qu'utiles pour la salubrité.

Il conclut à l'emploi d'arbres aromatiques, tels que l'Eucalyptus, pour les pays favorisés d'un climat plus clément que le nôtre; les noyers ou juglans americana, ou autres variétés pour le Nord de la France. De plus, M. le docteur Jeannel recommande, afin d'éviter l'excès d'humidité que les arbres dégagent et répandent dans les maisons privées de soleil, de planter les arbres des promenades, devant les demeures, à une distance au moins des deux tiers de leur hauteur maxima ; s'il est possible, de les tailler de façon à ce que l'ombre soit projetée sur la voie publique et non contre les habitations.

Les apports, l'un des grands attraits des assemblées générales, avaient, cette fois, un intérêt tout particulier.

Quant à la tombola, qui fait le charme des dames patronnesses, plus de cinquante lots de plantes ou de fleurs ont été distribués par les soins des commissaires.

Mercredi matin ont eu lieu les funérailles de M. Oscar Barbet, secrétaire de l'*Harmonie de Lille*.

Cette musique a exécuté plusieurs marches funèbres. Au cimetière, un discours a été prononcé.

M. Darcq vient de recevoir notification officielle de la commande du gouvernement pour le buste du maire André.

Les chambres de commerce et les chambres syndicales viennent de recevoir du ministre de l'intérieur communication d'un arrêté relatif à la réglementation du travail des détenus dans les maisons centrales et dans les prisons.

Cet arrêté renferme des dispositions fort importantes.

Aucune industrie ne pourra, à l'avenir, être introduite dans une maison centrale sans l'autorisation du ministre de l'intérieur.

Les prix de main-d'œuvre qui sont payés par l'entrepreneur de toute industrie aux prisonniers, seront conformes aux prix payés pour des ouvrages identiques dans l'industrie libre.

Le paiement du travail aux détenus se fera dans des conditions stipulées par l'arrêté; partie chaque semaine et le reste à la libération du prisonnier.

Soixante-trois personnes ont pris part à l'excursion organisée dimanche dernier par la Société de géographie de Lille.

Partis de Lille à 6 heures 48 du matin, nos voyageurs ont arrivés à 10 heures 10 à Calais, où les attendait leur collègue, M. Breton, ingénieur-directeur des travaux du tunnel sous-marin de Sangatte. La Société s'est immédiatement rendue au domicile de M. Vésillard, ingénieur chargé de la direction des travaux du port de Calais.

M. Vésillard, appelé par dépêche à Paris, s'était fait remplacer par M. Delaby, conducteur des Ponts-et-Chaussées.

M. Delaby nous a montré avec la plus grande bienveillance les travaux en cours d'exécution donnant à ses auditeurs, les explications les plus précises et les plus détaillées. Chacun de nous a pu voir fonctionner les machines à épuisement et admirer ce vaste bassin à flot d'une longueur de 800 mètres sur une largeur moyenne de 180 mètres et 8 mètres de profondeur, où les navires pourront venir à quai débarquer à leur aise leurs marchandises.

Nous avons aussi admiré l'ingénieuse disposition des tirants d'eau travaux destinés à remuer ces sables pour les jetter à la mer avec le courant venant du bassin à flot.

Le génie de l'homme a conquis là vers la mer un terrain de 800 mètres de large, protégé par une gigantesque digue de 1200 mètres de long. Cette digue a été coupée près de l'ancienne jetée, par la haute marée de février, qui a complètement comblé les travaux de l'avant-port.

Tout en visitant les travaux, M. Breton nous fait observer un phénomène géologique assez curieux de formation marine du littoral : c'est une stratification particulière des sables.

Les strates au lieu d'être parallèles, présentent une disposition différente. On distingue très nettement au nord du bassin de chasse, des strates parallèles et horizontales, dues au balancement des marées, séparées par des strates inclinées dues certainement à l'action des vents. *Stratification entrecroisée*).

Après cette intéressante visite aux travaux du port, et un rapide déjeuner, présidé par M. Crépy, et où l'on sentait entre les convives régner la plus franche cordialité, nos voyageurs se sont dirigés les uns à pieds, d'autres en voiture, sur les chantiers du tunnel sous-marin de Sangatte à 9 kil. de Calais.

M. l'ingénieur Breton, chargé des travaux, nous a donné toutes les explications désirables, sur le fonctionnement de la machine à air comprimé. La plupart ont ensuite fait une descente dans les puits, les uns par échelles, d'autres mieux inspirés, dans les tonneaux. Ces derniers ont pu atteindre le fond du puits (86 mètres de profondeur) où ils ont visité la grande galerie d'aérage. Ils ont aussi parcouru la galerie du tunnel, proprement dit, creusée dans la paroi du puits à 20 mètres au-dessus de la précédente (66 mètres au-dessous de la surface du sol).

Le retour s'est effectué gaiement, quoique quelques personnes aient ressenti un peu de fatigue; nous sommes tous arrivés à temps pour prendre à Calais le train de 6 heures.

Grâce à l'extrême obligeance de MM. les chefs des gares de Lille, Hazebrouck et Calais, cette excursion s'est effectuée sans la moindre difficulté, malgré le nombre des voyageurs. Que ces messieurs veuillent bien accepter, au nom de la Société de géographie de Lille, les plus vifs et les plus sincères remerciements que nous leur adressons ici, ainsi qu'à l'administration des chemins de fer du Nord, qui a bien voulu nous délivrer des billets à prix réduit.

Le secrétaire de la Société de géographie.
Dr L. LACROIX.

Les intéressés ne devront pas s'étonner — ni se réjouir — de la suppression de l'affichage, dans les mairies, des tableaux d'affectation pour l'armée active et l'armée territoriale, lesquels, jusqu'ici, y étaient comme en permanence.

M. le ministre de la guerre vient de décider que désormais ils seraient supprimés et enlevés partout, afin que les intermittences de leur *tenue au courant* ne puissent plus être pour les intéressés une cause d'erreur en cas de mobilisation.

Un perfectionnement qui sera grandement apprécié par les nombreuses personnes qui emploient aujourd'hui la communication téléphonique, c'est le « téléphone secret. »

Cet appareil, dû à un inventeur américain, fonctionne déjà, nous disent les journaux du pays, à Albany et à Buffalo.

Cet appareil permet à deux personnes de causer sans que leur conversation puisse être entendue des tiers présents à l'une ou à l'autre extrémité du parcours.

Que de choses on va confier à la planchette discrète de son téléphone et, par elle, aux ailes rapides du fluide électrique!

N.

Mercredi soir, vers six heures et demie, il s'est passé rue Brûle-Maison, à Lille, un petit événement assez singulier pour mériter l'attention et qui aurait pu devenir fatal à un enfant de onze ans, nommé Léon Demeunard.

Ce gamin s'amusait avec plusieurs de ses camarades à traverser en rampant un de ces gros tuyaux à gaz que la Compagnie place en ce moment dans cet endroit. Le jeu avait réussi déjà à plus d'une reprise : on